



Intervention de Jacky CHARLOT
Secrétaire Général de l'UFSO
au 23^{ème} congrès de la C.G.T.F.O. de Tours
du 2 au 6 février 2015

Tout d'abord, je vous apporte le salut fraternel des syndicats des camarades ouvriers de l'Etat de la fédération FO de la défense.

Dans cette période où le chef de l'état entend faire des économies sur le dos des salariés pour faire des cadeaux somptueux au patronat et au grand capital, les ouvriers de l'état, majoritairement employés à la défense, n'échappent pas à cette règle, une nouvelle fois le statut des ouvriers de l'état est dans le viseur de Matignon, que ce soit en matière de salaire, d'embauche, d'avancement, ou de retraite.

Dans tous ces domaines, rien ne nous aura été épargnés depuis la professionnalisation.

Au-delà de la suspension depuis 4 ans de nos bordereaux trimestriels, c'est à l'ensemble des décrets salariaux des ouvriers de l'Etat que s'attaque le chef de l'Etat, chef des Armées, les ministres successifs : des finances, de la fonction publique et de la défense. La conséquence directe issue du dernier rapport de la Cour des Comptes remet en cause, sans fondements réels et de manière dogmatique l'existence même de notre corps et de notre statut. Un rapport "à charge" dont le seul dessein reste la disparition définitive de cette catégorie d'agents que sont les ouvriers de l'état. L'histoire de cette population au service de l'état est jalonnée de combats et de mobilisations afin d'en assurer la pérennité, face aux remises en cause permanentes du politique, qu'elle qu'en soit la "couleur". Dans un contexte économique qui fait la part belle aux financiers et autres actionnaires de tous poils, le statut des ouvriers de l'Etat semble "faire tâche" aux yeux de nos gouvernants. Rien ne semble trop beau pour le sacrifier.

2015, cinquième année sans revalorisation salariale. Une perte de notre pouvoir d'achat réel qui s'additionne à une politique de rigueur budgétaire sans précédent. Malgré plusieurs tentatives de rassemblement et de grève, Il faut reconnaître que la mobilisation n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Cette politique inepte et destructrice conduit même les personnels à s'interroger sur la perte induite par une journée de grève.

Pour preuve, Le Jeudi 22 mai 2014, jour du 63ème anniversaire de notre décret régissant les bordereaux des salaires, les fédérations ont appelé l'ensemble des ouvriers de l'Etat à faire entendre leurs propositions pour pérenniser leur statut qui a fait et continue de faire l'excellence technique de la Défense. Malheureusement, 6% de grévistes ont répondu à cet appel organisé par toutes les organisations syndicales représentatives du ministère de la

défense, soit en chiffre 1200 ouvriers réellement en grève sur les 20 000 recensées au bilan social. Le secrétaire général de notre confédération le dit souvent « nous sommes, avant tout revendicatifs » c'est dans cet esprit, suite d'une part au rapport de la cour des comptes et, d'autre part, au mépris du ministère de la défense face à une revalorisation légitime de nos salaires, que nous devons, sans aucun état d'âme apporter une suite à ces manifestations. L'heure n'est plus aux tergiversations, mais à la négociation, dans le cas contraire l'action devra répondre à l'attaque le plus rapidement possible.... Mais quelle action ???

Le rassemblement du 16 décembre 2014 aura effectivement été l'occasion de faire connaître nos positions et revendications, mais la mobilisation, même si elle était forte n'était pas, là non plus, à la hauteur de nos ambitions.

Les métiers et professions des ouvriers de l'état concourent chaque jour à l'accomplissement de ces missions régaliennes, à l'excellence du soutien et au professionnalisme des agents. La réduction permanente du nombre d'ouvriers remet en cause, jour après jour, l'accomplissement des missions, conduit le ministère de la Défense à externaliser des activités sans tenir compte des risques que cela comporte : coûts, continuité des activités, éthique, capacité technologique, perte de souveraineté... L'ouvrier de l'Etat est garant de ce socle de valeurs afin de permettre aux Forces d'être opérationnelles et projetables, dans les meilleures conditions de sécurité des femmes et des hommes, comme de fiabilité de leurs matériels et équipements.

Pour les embauches, nous reconnaissons un petit effort engagés depuis 2 ans avec les quelques mesures réalisées par le ministre. Que l'on ne se méprenne pas sur mes propos, ces embauches ne répondent qu'en partie, très minime, aux besoins réels des établissements. Nous sommes encore loin de ce qu'il conviendrait de faire pour envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité. Car à l'horizon 2020 ce sont environ 5000 ouvriers de l'Etat qui quitteront nos établissements. Il faudra bien sortir un jour du traitement sporadique, au coup par coup, pour mettre en place une véritable politique de renouvellements des effectifs afin de maintenir les compétences et le savoir-faire. Comment peuvent-ils nous parler de gestion prévisionnels des emplois alors qu'aucune politique cohérente de gestions des effectifs n'est mise en place ? Si rien n'est fait, dans dix ans, ce sera la fin des ouvriers de l'Etat. Pour Force Ouvrière c'est tout simplement inacceptable.

Ce système est tellement perverti que l'administration arrive à décider en lieu et place des employeurs de leurs propres besoins. De ce fait, ils concentrent les embauches d'ouvriers de l'Etat sur des métiers qu'ils considèrent stratégiques, quitte pour cela de contrecarrer les expressions des besoins de ceux qui sont, à notre sens, les mieux placés pour les évaluer. Pour Force Ouvrière, il est urgent de mettre en œuvre un véritable plan pluriannuel d'embauche et Force Ouvrière sera sur le chemin de la négociation, sans à priori, sans dogmatisme, mais avec toujours à l'esprit le souci de permettre à nos établissements d'accomplir leurs missions.

Dans sa réponse au rapport assassin de la Cour des Comptes relatif à la situation des ouvriers de l'état, l'ex-Premier Ministre (JM Ayrault) démolissait un peu plus le statut en annonçant le début des travaux de suppression des bordereaux trimestriels et leur indexation

sur celle du point d'indice Fonction Publique, ceci avant l'été 2014. Un pari sans frais puisque le nouveau premier ministre, annonçait le 8 avril 2014, le gel reconduit du Point d'Indice au moins jusqu'en 2017.

Force ouvrière n'acceptera pas que les ouvriers de l'Etat soient sacrifiés, une fois encore, sur l'autel des réductions de crédits et des déficits. La déflation de milliers d'emploi ces dernières années, soit par dogmatisme anti-ouvriers de l'Etat soit pour effectuer d'autres opérations sans recrutement en proportion suffisante, ont placé la pyramide des âges dans une situation catastrophique.

Pour couronner le tout, casser nos retraites et plus particulièrement, notre fond spécial des pensions serait, pour ce gouvernement, un pas de plus vers la destruction d'un acquis que les anciens nous avaient transmis. Nous sommes impactés d'une part par l'augmentation de la part salariale dans le fond spécial de pension et d'autre part par l'alignement des cotisations à celle du régime privé. Ces mesures sont très préjudiciable et obère très fortement, une fois de plus, le pouvoir d'achat des ouvriers de l'état

Pérenniser le statut ouvrier, c'est aussi pérenniser le régime de retraite, le fond spécial de pension des ouvriers (FSPOEIE), tant pour les actifs que pour les retraités actuels ou à venir. Les faibles recrutements avant 2008 et l'interdiction d'embauche d'ouvriers de l'Etat depuis cette date ont mis à mal ce régime spécial. C'est l'Etat le responsable du déséquilibre financier de celui-ci. De plus, le système de décote imposée est une aberration sans précédent. Les âges de départ réels sont donc plus élevés ce qui oblige les salariés n'ayant pas atteint une durée de cotisations suffisante de poursuivre leurs activités pour pouvoir partir avec une retraite à taux plein. C'est scandaleux.

Alors, notre ministre aurait-il le culot, après avoir mis à mal le corps des ouvriers de l'état, de tuer leur régime spécial de pensions en prétextant qu'il n'y aura pas assez de cotisants pour alimenter ce fond spécial ?

Certains responsables de la haute administration affirment que l'on ne touchera pas au régime spécial des ouvriers de l'état. Font-ils preuve de mensonge ou d'incompétence. Pour FO, nous excusons ni l'un, ni l'autre.

Pour conclure, les récentes mesures prises par le gouvernement Valls sont faites d'attaques directes sur le fonctionnement propre de nos instances du dialogue social Elles sont de nature à vouloir désorganiser nos syndicats mais que le gouvernement se rassure, nous mettrons tout en œuvre pour que la destruction de nos instances représentatives ne soient pas vilipendées. Gageons que, s'il y a, mobilisation sur ce sujet, l'ensemble des salariés répondent présents.

En ces temps de repli sur soi où les différences sont trop souvent exacerbées, agissons pour le retour à sa juste place de la valeur fondamentale et essentielle du « TOUS ENSEMBLE »

Tous ensemble pour une grève générale interprofessionnelle

Mais pas de grève « saute-mouton »

Vive la fédération Force Ouvrière de la défense !

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !